



Ma fille veux pas aller chez son père

Par **Bina35**, le **02/04/2019** à **12:00**

Bonjours séparer depuis 2013 du papa de ma fille j ai déménager à 800km de celui si suite à une mutation professionnelle. J ai toujours assuré seul les transports pour que ma fille vois son père a chaque vacances aujourd'hui elle refuse pour ses vacances d'y aller je prévien son père qui répond par une mise en demeure d'un avocat que je refuse de lui donner notre fille .alors que j ai toujours fais en sorte de lui laisser le plus possible. Quoi faire suis je obligé de forcé ma fille de 11 ans sachant que je suis en accident de travail et que j ai du mal à me déplacer. En vous remerciant.

Par **Visiteur**, le **02/04/2019** à **12:07**

Bonjour,

Pas grand chose à dire, sinon qu'il faut que le JAF tranche votre cas.

Par **Bina35**, le **02/04/2019** à **12:22**

J ai fais une demande au jaf et son avocat vient d'en faire une aussi .ma question est ce que je dois obligé d'enmener ma fille .

Par **jodelariege**, le **02/04/2019** à **12:35**

bonjour oui vous etes obligée de lui amener votre fille de 11 ans tant qu'il n'y a pas d'autre jugement du JAF

le père peut vous accuser de non représentation d'enfant

par ailleurs ce n'est pas à votre fille de décider si elle y va ou pas : c'est la loi ..un juge l'a ordonné .. sinon vous risquez une amende voire de la prison ... expliquez lui ceci...